



OFFICE NOTARIAL

« Segonzac »

Claire BERTET

NOTAIRE

Successeur de Maître Maryvonne GUERIN & Maître Alain BANNIER

21 bis, rue Ravaz - 16130 SEGONZAC

☎ : 05.45.83.44.68 Email : claire.bertet@notaires.fr

N° VISIO : 585 05 27

Pour tous vos conseils :

- ☐ Droit rural et immobilier
- ☐ Droit de la famille
- ☐ Gestion de patrimoine
- ☐ Droit commercial et des sociétés
- ☐ Conseils juridiques et fiscaux
- ☐ Gestion immobilière

Les diagnostics à fournir dépendront du type et de l'âge du bien.

Tous les diagnostics exigibles sont joints à l'avant contrat et à l'acte de vente.

DIAGNOSTICS	TYPE DE BIEN	ANNEE DE CONSTRUCTION	DUREE DE VALIDITE
AMIANTE	Maison et Appartement	Avant le 1er juillet 1997	* Si négatif, illimité (si diagnostics fait après 2013) * Si positif, selon les résultats du rapport
PLOMB	Maison et Appartement	Avant le 1er juillet 1949	* Si négatif, illimité * Si positif, 1 an
LOI CARREZ	Appartement	Quel que soit l'année de construction	Illimité tant qu'il n'y a pas de travaux
DPE : Diagnostic de Performance Energétique	Maison et Appartement	Quel que soit l'année de construction	10 ans
AUDIT ENERGETIQUE	Maison et Immeuble en mono propriété	En fonction du résultat du DPE	
ELECTRICITE	Maison et Appartement	Pour les installations électriques de plus de 15 ans	3 ans
GAZ	Maison et Appartement	Pour les installations de gaz de plus de 15 ans	3 ans
ERP : Etat des Risques et Pollutions	Maison et Appartement et Terrain	Quel que soit l'année de construction	6 mois
TERMITES	Maison et Appartement	Quel que soit l'année de construction	6 mois